

LE SERVICE DANS L'ÉGLISE LOCALE (DEVOIRS ET DONNÉS SPIRITUELS)

La leçon du dimanche dernier portait sur notre état de membre au sein de l'Église locale. L'un des éléments qui caractérise l'Église locale c'est sa structure ou encore son organisation.

Comment l'Église locale est-elle structurée ou organisée pour fonctionner, pour accomplir sa mission? Quelque soit sa structure ou son organisation, l'Église locale à un but : **glorifier Dieu.**

Lorsque nous sommes baptisés et acceptés comme membres nous décidons de façon tacite de nous mettre ensemble pour glorifier Dieu. Nous faisons partir du corps de Christ. **1 Cor 12 :27 «Vous êtes le corps du Christ et vous êtes ses membres chacun pour sa part.»**

Comme membre, nous sommes ambassadeurs pour Christ, représentant ainsi les intérêts du royaume de Dieu.

«Nous faisons donc les fonctions d'ambassadeurs pour Christ, comme si Dieu exhortait par nous; nous vous en supplions au nom de Christ : soyez réconciliés avec Dieu!» 2 Cor 5 :20

Nous glorifions Dieu en le servant avec les dons qu'Il accorde à l'Église locale par son Esprit.

Jésus s'adressant à Pierre lui demande de paître ses brebis (Jean 21 :15-17). L'on voit ici l'intérêt que le Seigneur porte à ses brebis. L'Église locale a cette responsabilité de favoriser l'épanouissement des brebis parce que l'Église est colonne et l'appui de la vérité. (1 Tim 3 :15).

Mais avant, il serait important de se mettre d'accord sur la définition des termes suivants :

- Église locale : ensemble des chrétiens fréquentant une même communauté, l'ensemble du corps de Christ qui appartient à une

même communauté. C'est l'ensemble des membres de la communauté.

- Service : accomplissement d'un travail ou d'une tâche à l'endroit d'une autre personne.
- Don spirituel : qualification donnée par l'Esprit à chaque chrétien pour le service au sein de l'Église locale.

Comme membres de l'Église locale nous avons des privilèges (droits) et des responsabilités (devoirs). Ces privilèges et responsabilités sont mis en œuvre dans le cadre du service dans l'Église locale.

I) LES PRIVILÈGES DU MEMBRE

- Se mettre sous l'autorité d'un conducteur spirituel (pasteur) Héb 13 :17
- Appartenir au corps local de Christ
- Servir le Seigneur dans un ministère au sein de l'Église locale.
- Participer à la vie de l'Église locale (réunion des membres, voter pour les décisions importantes, faire des propositions pendant les rencontres les réunions annuelles.
- Bénéficier de l'approbation de l'église comme missionnaire envoyé à court ou à long terme.
- Participer à la sainte cène.
- Bénéficier de la communion fraternelle

II) LES RESPONSABILITÉS OU DEVOIRS DU MEMBRE

1 Thes 4 : 1-12/ Actes 2 : 42-47

- **La fidélité à l'assemblée** (Héb 10 :25)
- Participer à la vie de notre assemblée: culte du dimanche, les différents groupes de l'Église (hommes, femmes, aînés, couples, collègue et carrière, jeunesse 12/17)

- **La croissance spirituelle (Actes 2 :42)**
 - Rechercher la sanctification (1 Thes 4 :3)
 - Persévérer dans l'enseignement des apôtres (Colossiens 3.16)
 - Persévérer dans la prière (Philippiens 4 :6)
 - La communion fraternel (Éphésiens 5 : 18-19)
- **L'amour fraternel (Jean 15 :12,17, 1 Cor 12 : 25-26)**
 - Prier les uns pour les autres (Jacques 5 :16)
 - S'édifier les uns les autres (Romains 14 :19)
 - Avoir de l'affection les uns pour les autres et usez de prévenances réciproques (Rom 12 : 10)
 - Se revêtir tous d'humilité (1 Pierre 5.5)
 - Se supporter les uns les autres. (Éphésiens 4 :2-3)
 - Être transparents dans leurs relations avec les autres membres de l'Église. Éph 4.15,16
 - Se soumettre aux dirigeants de l'Église et à leur enseignement (Hé 13.17).
 - Promouvoir l'unité dans le corps de Christ (Éph 4.3).
- **Le témoignage personnel (Mat 5 :14-16)**
 - Rechercher la sanctification (2 Cor 7 :1)
 - Une bonne conduite au milieu des non chrétiens (1 Pierre 2 : 10-15)
- **La participation financière (2 Cor 9.7)**

L'un des devoirs du chrétien, c'est de contribuer financièrement à la vie de l'Église par les dons financiers. L'Église n'a pas d'activité lucrative qui lui permette de faire face à ses charges. Elle est soutenue par les divers dons des membres.

 - Pourvoir aux besoins des saints (**Rom 12 :13**; 1jn 3 :17, Gal 2 :10)

- Soutenir d'autres communautés chrétiennes ou d'autres frères (1 Co 16 :1-2; Rom15 :26)
- Soutenir les ministres de l'évangile (1 Cor 9.14, Mt 10 :10, 1 Tim 5 :17; **Ga 6.6**)

III) LE SERVICE DANS L'ÉGLISE LOCALE

Ayant une idée de nos privilèges et de nos devoirs, alors comment pouvons-nous servir dans l'Église locale? Le service est-il réservé à un groupe de personnes? Le service dans l'Église locale fait-il partir de nos devoirs en tant que membre?

1 Pierre 4 :10-11 : « Comme de bons intendants des diverses grâces de Dieu, mettez chacun au service des autres le don que vous avez reçu. Si quelqu'un parle, qu'il annonce les paroles révélées de Dieu ; si quelqu'un accomplit un service, qu'il le fasse avec la force que Dieu communique, afin qu'en tout Dieu reçoive la gloire qui lui est due à travers Jésus-Christ. C'est à lui qu'appartiennent la gloire et la puissance, aux siècles des siècles. Amen »

Regardons ensemble quelques fondamentaux du service dans l'Église locale.

- Pour la gloire de Dieu
- Pour l'édification de l'Église (1 Cor 14 : 2-5, Éph 4 :12)
- Être au service des autres pour l'utilité commune.
- Le Saint esprit habite le cœur de tous ceux qui croient en Jésus
- Chacun a besoin des dons complémentaires des autres
- Chacun a reçu un don pour le service (1 Cor 12 :7-11)
- Tous les croyants ne reçoivent pas tous les mêmes dons.

Romains 12; 1 Cor 12; Éphés 4.

L'on remarque que les dons énumérés par l'apôtre diffèrent d'une église à l'autre. Dieu accorde à chaque Église locale des qualifications.

Comment découvrir nos dons pour l'utilité commune?

- La prière
- La pratique : en servant on découvre nos dons.
- L'avis des autres

Comment servir Dieu avec ses dons au sein de l'Église

- La reconnaissance des différents ministères au sein de l'Église
- Se rendre disponible selon le don que nous avons pour servir
- On sert pour l'édification de l'Église (1 Cor 13; 1 Cor 14 :18-19)
- Dans l'humilité
- Dans l'amour (Galates 5 :13, 1 Cor 13 : 1-3)

Au sein de l'Église, il y a plusieurs ministères dans lesquels nous pouvons servir. La liste est longue. Chacun a un don qui lui a été accordé par Dieu. Parlons avec les pasteurs et les responsables pour voir quelles sont les opportunités de service qui se présentent à nous.

Pour conclure lisons Philippiens 2 :1-11

Bibliographie

- La bible Louis second,
- Cahier de cours devenir membre, Église baptiste évangélique de Rosemont (Juillet 2022)
- Être membre d'une Église locale, Jonathan Leeman,
- La personne et l'œuvre du Saint Esprit, René Pache
- www.gotquestions.org
- Découvrez vos dons, Christian A. Schwarz